

Session consacrée au Budget primitif du 24 avril 2015

Intervention d'ouverture de Pierre CAMANI

Président du Conseil départemental, Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,
Chers internautes,

Le renouvellement des 22 et 29 mars derniers a profondément transformé le visage de notre assemblée. Pour une majorité d'entre vous, cette session budgétaire constitue un exercice nouveau même si beaucoup ont déjà l'expérience de la gestion locale dans les municipalités que vous administrez.

Je veux saluer l'implication et la grande capacité d'adaptation des Conseillères et Conseillers départementaux nouvellement élus. Vous vous êtes mis au travail dès le premier jour pour préparer cette session. Avec l'appui des services départementaux auxquels je veux rendre un hommage appuyé, vous avez fait en sorte que le Conseil départemental ne souffre d'aucune discontinuité dans son action.

Mes chers collègues, votre grande réactivité dès la première minute de votre mandat a été importante.

D'abord parce que 2015 sera une année cruciale pour le Lot-et-Garonne. Les projets économiques et touristiques se structurent et avancent à grande vitesse. Le Conseil départemental se doit d'être aux côtés des acteurs socio-économiques pour les accompagner avec un maximum de réactivité et d'efficacité.

Ensuite parce que la reprise économique n'est plus seulement un horizon hypothétique ; elle est désormais une réalité tangible que nous devons accompagner de toute notre énergie. En effet, le mois dernier, l'OCDE a révisé à la hausse ses perspectives de croissance pour les années 2015 et 2016. Avec une hypothèse à 1,1 % cette année et 1,7 % l'an prochain, la reprise est plus robuste que prévu. Cette éclaircie économique résulte du volontarisme de la politique monétaire européenne, d'une évolution du taux de change de la zone euro favorable à l'économie et d'une baisse bienvenue des prix du pétrole brut. Mais ces facteurs exogènes n'expliquent pas tout. Le retour de la croissance valide également les actions mises en œuvre par le gouvernement depuis trois ans pour relancer l'investissement, en particulier des PME, pour reconstituer les marges de nos entreprises et ainsi créer les conditions d'une revitalisation du marché du travail. Ce chemin est long et semé d'embûches, mais rien ne serait pire que l'inaction qui exclurait pour longtemps le Lot-et-Garonne de cette dynamique retrouvée.

Voilà pourquoi, nous devons plus que jamais nous mobiliser collectivement pour saisir la balle au bond et offrir à notre département, à ses entreprises et à ses salariés, toutes les chances d'entrer dans l'économie du 21^e siècle.

Pour relever cet immense défi, nous pourrions compter sur un Conseil départemental conforté dans l'espace rural. Avec Germinal Peiro et quelques collègues parlementaires, nous avons plaidé sans relâche pour démontrer que le Département est plus que jamais utile au développement de nos territoires. Nous ne sommes pas sur une posture défensive visant au statu quo ! Non, nous voulons réinventer notre institution bicentenaire pour en faire un outil efficace au service du développement et du bien être de nos concitoyens. Ce combat a payé, il nous faut le poursuivre.

Demain, la loi relative à la Nouvelle organisation territoriale de la République nous donnera les clés pour faire du Conseil départemental, une collectivité d'avenir et de progrès économique et social.

En mars dernier, les Lot-et-Garonnais ont accordé leur confiance à cette stratégie. Nous avons le devoir de ne pas les décevoir.

Mes chers collègues, ce projet de budget primitif s'inscrit dans la droite ligne des orientations budgétaires que je vous ai présentées en février dernier. C'est un projet réaliste et qui prend pleinement en compte les engagements pris par les candidats de la Majorité départementale pendant la campagne électorale. J'y vois là le respect de la parole donnée aux Lot-et-Garonnais qui ont fait le choix du projet que nous leur avons proposé.

Permettez-moi de rappeler les quatre principes qui ont présidé à l'élaboration de ce projet de budget.

D'abord la stabilité fiscale. C'était un engagement de campagne et nous le tenons pour la sixième année consécutive. Nous refusons ainsi très clairement d'alourdir la fiscalité départementale qui pèse sur les familles lot-et-garonnaises.

Ensuite, nous faisons le choix de maintenir un bon niveau d'investissement à l'heure où de nombreuses collectivités décident de diminuer drastiquement leurs interventions. Ce choix est guidé par la nécessité d'accompagner efficacement la reprise qui se fait sentir. Il obéit également à notre volonté de soutenir l'économie et l'emploi local par le biais de la commande publique départementale. Sans l'effet de levier des aides départementales, beaucoup de projets, notamment communaux, resteraient lettre morte.

Le Conseil département par ses investissements directs ou indirects contribue à plus de 50 % de l'investissement public en Lot-et-Garonne. C'est dire l'importance des décisions que nous prenons.

Le troisième principe découle du précédent. Si nous voulons maintenir l'investissement sans dégrader les comptes de notre collectivité, nous devons poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement à laquelle que nous avons engagée depuis 7 ans.

Cela suppose de moderniser et de rationaliser l'administration départementale. Nous nous y employons. Cela signifie aussi de maintenir et de poursuivre un train de vie modeste au sein de notre collectivité. Ces deux efforts conjugués seront donc amplifiés au cours de l'année qui vient et des suivantes.

Stabilité fiscale, investissement, maîtrise des dépenses de fonctionnement constituent les trois côtés du carré magique. Le quatrième, c'est la stabilité de notre endettement. En 2014, nous avons endigué la progression de la dette départementale, en limitant notre recours à l'emprunt, en optimisant notre structure de dette, et en bénéficiant de taux historiquement bas. En 2015, nous poursuivrons notre stratégie de désendettement progressif.

Avant d'entrer dans le « vif » des dossiers, permettez-moi de rappeler rapidement le contexte dans lequel le budget a été construit. La situation financière de notre collectivité s'inscrit dans un schéma similaire pour l'ensemble des Départements.

L'évolution exponentielle des dépenses générées par les nouvelles compétences sociales depuis une décennie ne fait qu'accroître le déficit structurel lié au financement des trois allocations individuelles de solidarité (AIS) - APA, PCH, RSA. Celui-ci ne cesse donc de croître et c'est ce qui explique la difficulté des budgets départementaux à s'équilibrer.

En 2014, les mesures favorables décidées par le gouvernement, ont renforcé la redistribution verticale de l'État vers les Départements et horizontale entre les Départements. Elles ont permis d'allouer de nouveaux moyens au financement du « reste à charge » des allocations de solidarité et d'atténuer ainsi, pour partie, « l'effet ciseau » auquel nous sommes confrontés.

Cependant, pour 2015, alors que les dispositifs de péréquation sont pérennisés, l'accroissement sensible de la charge du RSA (+ 6 % en 2014 et +7 % en 2015 soit 3,4 millions d'euros en volume) laisse entrevoir une nouvelle dégradation du reste à charge et un alourdissement sensible de notre budget social.

Conscient de cette situation, le gouvernement a proposé, en partenariat avec l'Association des Départements de France, la mise en place d'un groupe de travail spécifique État/Départements ayant vocation à trouver une solution pérenne pour assurer le financement du RSA par la solidarité nationale.

L'enjeu est bien de trouver une solution partagée pour que le financement des allocations individuelles de solidarité, essentielles à la cohésion sociale nationale, soit mieux assuré par l'État. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour les Départements car la rigidité structurelle de nos dépenses sociales nous laisse peu de marge d'action pour réaliser des économies importantes.

Cependant, nous poursuivrons nos efforts de gestion partout où cela est possible. Je vous rappelle que les dépenses de personnels sont, dans notre collectivité, inférieures de 30 % à la moyenne des Départements de notre strate.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, celles-ci s'élèvent à 355 M€ et elles diminuent de 0,7 %.

Cette évolution s'explique en particulier par la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) opérée dans le cadre de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics.

En effet, le plan d'économies de 50 milliards d'euros, initié par l'État sur la période de 2014 à 2017, et auquel les collectivités territoriales sont associées à hauteur de 11 Md€ dont 3,7 Md€ dès 2015, se traduit sur le budget départemental par une ponction à hauteur de 4,6 M€ de notre DGF.

Aussi, compte tenu des caractéristiques du Département, notre participation se limite à 1,3 % de l'ensemble des recettes de fonctionnement.

Je vous précise que les nouveaux mécanismes de péréquation mis en œuvre en 2014 par l'État seront pérennisés en 2015. Ils permettront d'atténuer le reste à charge sur les allocations de solidarité à hauteur de 12,6 M€ ; reste à charge qui passe ainsi de 53,6 M€ à 41 M€.

Mes chers collègues, ce projet de budget est tout à la fois réaliste et ambitieux. Il comporte de nombreuses mesures, certaines reconduites, d'autres nouvelles, destinées à poursuivre la modernisation du Lot-et-Garonne et l'amélioration de la vie quotidienne des Lot-et-Garonnais, dans un souci constant de rassembler et de fédérer toutes les énergies.

À travers ces mesures, quelles sont nos priorités ?

1^{re} Priorité : le développement économique pour gagner la bataille de l'emploi

Par le renforcement de l'écosystème départemental en faveur de l'innovation et de l'investissement, que nous avons contribué à créer, notamment par notre politique de promotion des clusters (grappes d'entreprises). Cette initiative est unique en France et est unanimement saluée par les acteurs socio-économiques.

Par le soutien constant à notre agriculture et par la conduite de certains projets d'avenir, je pense à la plate-forme technologique du futur Agrotec, à l'émergence du projet Agrinov ou au projet de modernisation du Min. Je pense également au projet porté par le GIE thematik'Agri 2020 qui regroupe les principales filières de notre département et qui ambitionne de développer les cultures à forte valeur ajoutée.

Par notre politique de développement touristique qui contribuera à faire demain du Lot-et-Garonne une destination privilégiée au cœur du grand Sud-Ouest.

Par nos mesures de soutien au BTP. Il y a quelques mois, nous prenons l'initiative de mettre en place l'appel à projet « les collectivités investissent » pour soutenir l'activité économique locale tout en permettant le renforcement de l'aménagement de nos communes. Cet appel à projet est un succès.

2^e priorité : le renforcement de l'attractivité du Lot-et-Garonne en modernisant nos infrastructures de communication

Qu'il s'agisse du réseau routier, Patrick CASSANY aura l'occasion de développer ce sujet ou de l'accompagnement de l'arrivée du Très haut débit qui fera l'objet d'une présentation détaillée.

3^e priorité : le soutien à l'éducation et la jeunesse

Nous poursuivrons la rénovation, la modernisation ou l'équipement des collèges, nous améliorerons la restauration collective dans les cantines, nous maintiendrons la gratuité des transports scolaires et nous lancerons un plan de sécurisation de points de ramassage. Enfin, une attention sera portée sur le renforcement de l'offre d'enseignement supérieur.

4^e priorité : le développement des solidarités sociales et territoriales, « cœur de métier » des Départements

Ni assistanat, ni charité, mais des politiques de solidarité assumées et gérées rigoureusement pour plus de justice sociale et territoriale ainsi qu'un développement du conseil et de l'ingénierie aux collectivités, anticipant ainsi les dispositions de la loi NOTRe.

5^e priorité : la défense des services publics et le soutien à une ruralité moderne et innovante

En accompagnant la vie associative, en poursuivant la modernisation et la rénovation des casernes du Service départemental d'incendie et de secours, en poursuivant la création de Maisons de santé pluriprofessionnelles et en lançant la rénovation des gendarmeries.

Voilà la feuille de route que notre majorité entend conduire et qui démontre, s'il en était encore besoin, que le Conseil départemental est une collectivité d'avenir.

Pour autant, la situation est difficile. Il convient de jouer carte sur table : si le Conseil départemental surmonte, grâce à une gestion rigoureuse, le défi de l'élaboration d'un budget 2015 ambitieux, l'avenir financier et budgétaire s'annonce très incertain.

Parce que nous sommes des élus responsables, il est aujourd'hui nécessaire d'anticiper les difficultés financières à venir par des mesures fortes et courageuses. Si nous nous contentons d'une gestion « au fil de l'eau », notre Conseil départemental, tout comme les autres Départements de France, sera confronté à nouveau à un « effet ciseau » pouvant être désastreux.

Si nous voulons conserver notre capacité à investir et à agir pour le Lot-et-Garonne, nous devons impérativement :

- réaliser un effort particulier dans la recherche de co-financements de nos projets. Une marge de progression existe, des moyens spécifiques seront affectés à cet objectif ;
- poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, en renforçant nos politiques d'évaluation et de contrôle budgétaires ;
- moderniser et rationaliser nos nombreux régimes d'aide et actualiser nos principaux documents de planification pour plus de simplicité et plus d'efficacité ;
- recentrer notre action sur nos compétences spécifiques. La mise en place de la loi NOTRe va être l'occasion de remettre à plat nos politiques publiques. Il nous faudra faire des choix et les assumer.

Je veillerai, comme je l'ai toujours fait, à ce que les acteurs socio-économiques locaux et collectivités partenaires soient associés à cette réflexion et à ces choix.

Mais, parce que cela relève de l'intérêt général, je propose également d'associer les élus de l'opposition à ce chantier.

Sous la responsabilité des présidents de commissions, un véritable travail d'évaluation et de redéfinition de nos politiques sera ainsi mené dans toutes les commissions dès la rentrée prochaine.

Les conclusions de ce travail seront présentées lors de la session d'orientations budgétaires 2016 et déclinés pratiquement lors de la session d'examen budgétaire qui suivra.

Le chantier qui s'ouvre à nous est immense et nous en mesurons tous la difficulté. Mais il est passionnant car il s'agit de construire le Lot-et-Garonne de demain.

Vous connaissez ma détermination, et au lendemain d'une élection qui nous donne une perspective sur six ans, nous ne devons pas, selon la phrase de Gramsci « succomber au pessimisme de la connaissance, mais être animés par l'optimisme de la volonté ».

Je vous remercie.

NB : Seul le prononcé fait foi.